

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 13 avril 2026, à 20 h 00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir	M. Benjamin Canzani
Mme Marie-Soleil Poulin	Conseiller no 5 (vacant)
M. Guillaume St-Pierre	M. Mario St-Pierre

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière Jeanne Bergeron.

Monsieur le maire Steve Lanciaux informe les personnes présentes que la rencontre est enregistrée.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal*, l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits. Seuls les sujets mentionnés à ces avis de convocation ne seront traités lors de la présente séance.

SP_2026-04-13-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

SP_2026-04-13-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolutions
3.01 Réhabilitation route 251 – Marais Duquette
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Adoptée.

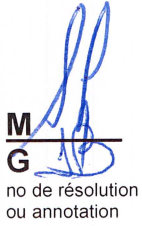
SP_2026-04-13-03 RÉSOLUTIONS

SP_2026-04-13-03.01 RÉHABILITATION ROUTE 251 – MARAIS DUQUETTE

ATTENDU QU'une invitation à soumissionner pour les travaux de réhabilitation de la chaussée sans pavage de la route 251 (Marais Duquette) a été transmise sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), en date du 12 mars 2026;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont au nombre de deux (2), qu'elles sont toutes conformes et que, ce faisant, la Municipalité désire retenir les services du plus bas soumissionnaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Herménégilde accorde le contrat pour les travaux de réhabilitation de la chaussée sans



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

pavage de la route 251 (Marais Duquette) à Excavations Gagnon & frères inc., étant le plus bas soumissionnaire, pour le prix de 190 000,00 \$ taxes incluses.

Adoptée.

SP_2026-04-13-04 PÉRIODE DE QUESTIONS

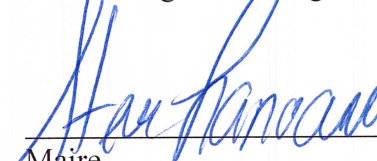
Aucune question.

SP_2026-04-13-05 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir propose la levée de l'assemblée à 20 h 02.



Directrice générale et greffière-trésorière



Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.